



Séance du conseil municipal
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle Lévis St-Yves, 2451 rue Camirand, le 1 juin 2026 à 19h00.

À laquelle sont présents :

Madame Barbara Paillé, mairesse ainsi que Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Isabelle Plante	Siège no 1
Doris Jetté	Siège no 2
Pierrette Bellerive	Siège no 3
Luc Larouche	Siège no 4
Denise Pagé	Siège no 5
Gilles Leblanc	Siège no 6

Les membres du conseil formant quorum.

Assiste également à la séance monsieur Jacques Bussièrès agissant à titre de directeur général, greffier et trésorier par intérim.

097-06-2026 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h, sous la présidence de Mme Barbara Paillé mairesse.

098-06-2026 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Plante, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ;

Madame la mairesse demande le vote.

ADMINISTRATION

3. PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 4 MAI 2026
- 3.2 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 11 MAI 2026

- 4. CORRESPONDANCE
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6. ADOPTION DES DÉPENSES DU MOIS DE MAI 2026
- 7. LISTE DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MAI 2026
- 8. ADOPTION – RÈGLEMENT 337-26 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
- 9. FRAIS AUDITS 2023-2024-2025 – AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ
- 10. RREMQ – ADHÉSION
- 11. RESSOURCES HUMAINES – CONFIRMATIONS D'EMBAUCHES
- 12. RESSOURCES HUMAINES – CHANGEMENT DE STATUT



**Séance du conseil municipal
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont**

13. CARTE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS – CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS
14. ÉCOLE SECONDAIRE L'ESCALE – COLLATION DES GRADES
15. CHANGEMENT DE NOMS CHEZ SERRUPRO TROIS-RIVIÈRES

VOIRIE

16. MANDAT DE RECHERCHE FUITES D'EAU POTABLE - NORDIKEAU
17. NOMINATION D'UN RESPONSABLE DES COURS D'EAU – CLAUDE LESSARD
18. SOUMISSION DOS D'ÂNE

URBANISME

19. ADOPTION DU RÈGLEMENT 335-26 ZONAGE

VARIA

- PÉRIODE DE QUESTIONS
20. CLÔTURE DE LA SÉANCE

099-06-2026 3.1 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MAI 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026:

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Plante et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026.

Madame la mairesse demande le vote.

100-06-2026 3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2026:

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Denise Pagé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2026.

Madame la mairesse demande le vote.

4. CORRESPONDANCE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

101-06-2026 6. ADOPTION DES DÉPENSES DU MOIS DE MAI 2026

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer dans la liste soumise au 31 mai 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Doris Jetté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses courantes, pour la période du 1^{er} mai au 31 mai 2026,



Séance du conseil municipal
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont

totalisant un montant de 196 605.97\$ tel que présenté :

Ministère des finances	27 170.00\$
Patrick Morin	545.29\$
9413-1778 Québec Inc.	3395.16\$
Sonia Bellemare	144.03\$
Claude Lessard	218.44\$
Denis Bergeron	50.00\$
Excavation Arseneault	5408.58\$
François Papillon	67.20\$
Infoteck	2425.87\$
Jacques Bussières	12 394.31\$
Location CDA inc.	57.95\$
Nordikeau inc.	648.46\$
Services Techniques Incendies Provincial inc.	398.67\$
Staples Professionnel inc.	318.80\$
Transport Viateur St-Yves inc.	37 923.65\$
Argus Environnement inc.	901.40\$
Construction Dany Carpentier inc	298.93\$
Déneigement 3R	2518.31\$
Emco Québec credit	2074.06\$
Épicerie Jacques Lessard	719.14\$
Fonds d'information sur le territoire	12.00\$
Groupe ABS inc.	1356.33\$
Josée Gauthier	1333.71\$
La boîte d'urbanisme	4153.48\$
La Criallerie- Communauté créative	465.65\$
Les Gestions Sonia Lizotte inc.	948.54\$
Mathieu Béland	500.00\$
MRC de Maskinongé	50 353.97\$
Municipalité de Saint-Édouard-de Maskinongé	1803.65\$
Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand	127.80\$
Presse commerce corporation	327.61\$
Stéphane Bérard CPA inc.	35 406.55\$
Telmatik	1724.63\$
Tournie	413.80\$
Total	196 605.97\$

Madame la mairesse demande le vote.

102-06-2026 7. **ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MAI 2026**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des déboursés au 31 mai 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gilles Leblanc et résolu à l'unanimité d'autoriser les déboursés du 1^{er} mai au 31 mai 2026 totalisant un montant de 2327.17\$ tel que présenté et les salaires du 26 avril au 23 mai 2026 totalisant un montant de 20 100.33\$

Groupe CLR	160.17\$
Hydro-Québec	1647.22\$
Services de Cartes Desjardins	207.53\$
Sogetel inc.	242.63\$
Telus	69.62\$



Séance du conseil municipal
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont

Total	2327.17\$
-------	-----------

Madame la mairesse demande le vote.

Certificat de disponibilité de crédit. Je, soussigné Jacques Bussièrès, greffier et trésorier de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont, certifie qu’il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

103-06-2026 8. ADOPTION DU RÈGLEMENT 337-26 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QU’UN avis de motion a été donné et qu’un projet de règlement a été déposé par le conseiller Gilles Leblanc à la séance ordinaire du 4 mai.

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Plante et résolu à l’unanimité que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont adopte le règlement 337-26 sur la gestion contractuelle.

Madame la mairesse demande le vote.

104-06-2026 9. FRAIS AUDITS 2023-2024-2025 – AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ

CONSIDÉRANT les frais à payer pour les états financiers 2023-2024-2025;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Pierrette Bellerive et résolu à l’unanimité que tous les frais relatifs aux audits 2023-2024 et 2025 de Stéphane Bérard CPA inc. et de Solutions Municipales Josée, soit pris à même du surplus accumulé non affecté.

Madame la mairesse demande le vote.

105-06-2026 10. RREMQ - ADHÉSION

ATTENDU la mise en place du Régime de retraite des employés municipaux du Québec;

ATTENDU QUE les employés de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont ont été consulté sur la participation à ce régime et que plus de la moitié ont approuvé celle-ci :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Larouche et résolu à l’unanimité que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont :

- adhère de façon définitive au Régime de retraite des employés municipaux du Québec;
- que cette adhésion soit effective au 1^{er} juillet 2026
- qu’à compter de cette date l’ensemble des employés participe au volet à cotisation déterminée;
- de fixer la cotisation salariale à 4% du salaire admissible;
- de fixer la cotisation patronale à 4% du salaire admissible;
- que le directeur général par intérim monsieur Jacques Bussièrès soit autorisé à attester pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont du consentement de celle-ci aux obligations qui lui incombent



**Séance du conseil municipal
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont**

en vertu du règlement du régime qui lui sera transmis par l'administrateur du régime.

- que le directeur général par intérim monsieur Jacques Bussièrès soit autorisé à transmettre à Desjardins, administrateur du volet à cotisation déterminée du régime, les cotisations de l'employeur et des employés retenues depuis la date d'adhésion du régime.

Madame la mairesse demande le vote.

La conseillère Isabelle Plante dénonce qu'elle a potentiellement, directement ou indirectement un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions et s'abstient de voter sur cette question en se retirant momentanément de la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

Le conseiller Luc Larouche dénonce qu'il a potentiellement, directement ou indirectement un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, ce dernier se retire des discussions et s'abstient de voter sur cette question en se retirant momentanément de la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

106-06-2026

11. RESSOURCES HUMAINES – CONFIRMATIONS D'EMBAUCHES

CONSIDÉRANT QUE les résolutions 093-05-2026 et 094-05-2026 déléguant au directeur général d'embaucher du personnel aux travaux publics et aux loisirs;

CONSIDÉRANT le rapport transmis par le directeur général aux membres du conseil;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Pierrette Bellerive et résolu à l'unanimité des membres présents de confirmer l'embauche faite par le directeur général de Monsieur Claude Lessard à titre de contremaître aux travaux publics, de confirmer l'embauche de Monsieur Yves Pimparé comme journalier saisonnier aux travaux publics, et de confirmer l'embauche de Madame Suzie Plante comme responsable des loisirs et de la Culture.

Madame la mairesse demande le vote.

La conseillère Isabelle Plante fait son retour dans la séance.

Le conseiller Luc Larouche fait son retour dans la séance.

107-06-2026

12. RESSOURCES HUMAINES – CHANGEMENT DE STATUT

CONSIDÉRANT la politique salariale en vigueur

CONSIDÉRANT l'embauche d'un contremaître aux travaux publics

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Denise Pagé et résolu à l'unanimité par les membres du conseil de changer le statut d'emploi de M. François Papillon pour journalier saisonnier aux travaux publics.

Madame la mairesse demande le vote.

108-06-2026

13. CARTE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS – CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS



**Séance du conseil municipal
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Claude Lessard, contremaître aux travaux publics aura à effectuer divers achats pour les travaux publics;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Pierrette Bellerive et résolu à l'unanimité par les membres du conseil de déléguer à madame Sonia Bellemare le pouvoir de demander l'émission d'une carte de crédit Desjardins au nom de monsieur Claude Lessard avec une limite de 750.00\$.

Madame la mairesse demande le vote.

109-06-2026

14. ÉCOLE SECONDAIRE L'ESCALE – COLLATION DES GRADES

CONSIDÉRANT QUE l'École Secondaire l'Escale rend hommage à nos élèves le mardi 9 juin prochain par une cérémonie de collation des grades, à l'Église de Saint-Antoine-de-Padoue à Louiseville;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité donne annuellement 50,00\$ de bourse à chacun des finissants de Sainte-Angèle-de-Prémont;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gilles Leblanc et résolu à l'unanimité que le conseil municipal donne une bourse de 50,00\$ à chacun des sept finissants de la municipalité;

De plus, Madame Barbara Paillé, mairesse, et Monsieur Luc Larouche, conseiller, assisteront à la cérémonie pour remettre les bourses.

Madame la mairesse demande le vote.

110-06-2026

15. CHANGEMENT DE NOMS CHEZ SERRUPRO TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Serrupro demande une résolution du conseil municipal pour autoriser certains employés à faire reproduire les clés de la municipalité;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Doris Jetté et résolu à l'unanimité par les membres du conseil d'ajouter et de retirer les employés suivants :

Ajout

- Claude Lessard, contremaître aux travaux publics
- Sonia Bellemare, adjointe administrative

Retrait

- Jean Charland
- Mamou Kaba
- François Papillon

Madame la mairesse demande le vote.

VOIRIE

111-06-2026

16. MANDAT DE RECHERCHE FUITES D'EAU POTABLE - NORDIKEAU

CONSIDÉRANT le débit élevé de consommation d'eau depuis plusieurs semaines;



Séance du conseil municipal
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont

CONSIDÉRANT QUE l’entreprise Nordikeau a soumis une offre de service au montant de 2640.00\$ plus taxes pour la recherche de fuites d’eau par écoute systématique dans le cadre de la SQUEEP;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Plante et résolu à l’unanimité par les membres du conseil d’accepter l’offre de service de Nordikeau.

Madame la mairesse demande le vote.

112-06-2026 **17. NOMINATION D’UN RESPONSABLE DES COURS D’EAU À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT.**

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les activités dans les milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS) a été adopté au niveau provincial ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement (REAFI) a été adopté au niveau provincial ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement régissant les modalités relatives à l’écoulement des eaux des cours d’eau a été adopté à l’échelle de la MRC de Maskinongé (#195-07)

CONSIDÉRANT QUE la MRC a donné des directives à toutes les Municipalités de la MRC de Maskinongé de nommer un responsable des cours d’eau ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Pierrette Bellerive et résolu à l’unanimité :

QUE le Conseil municipal nomme monsieur Claude Lessard contremaître aux travaux publics, en qualité de responsable des cours d’eau sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont.

QUE monsieur Claude Lessard travaillera en étroite collaboration avec le gestionnaire des milieux humides et hydriques de la MRC de Maskinongé.

QUE monsieur Claude Lessard sera chargé de veiller à l’application stricte des dispositions règlementaires provinciales et de la MRC de Maskinongé.

ET que cette résolution abroge la résolution 267-12-2024.

Madame la mairesse demande le vote.

113-06-2026 **18. SOUMISSIONS DOS D’ÂNES**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal constate l’obstruction à l’efficacité du déneigement des rues et de la circulation des véhicules d’urgence;

CONSIDÉRANT QUE les demandes répétées de la population pour le retrait des dos d’âne sur les rues Camirand et Paul-Lemay;

CONSIDÉRANT QUE le contremaître aux travaux publics a demandé deux soumissions;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Doris Jetté et résolu à l’unanimité par les membres du conseil d’accepter la soumission de Pavage Gravel au montant de 19 810.00\$ plus taxes.

Madame la mairesse demande le vote.

URBANISME

114-06-2026 **19. ADOPTION DU RÈGLEMENT 335.26 SUR LE ZONAGE**



Séance du conseil municipal
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont

ATTENDU QU’UN avis de motion a été donné à la séance régulière du 2 mars 2026

ATTENDU QU’un premier projet a été adopté à la séance régulière du 7 avril 2026

ATTENDU QU’un deuxième projet a été adopté à la séance ordinaire du 4 mai.

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gilles Leblanc et résolu à l’unanimité que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont adopte le règlement 335-26 sur le zonage.

Madame la mairesse demande le vote.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

115-06-2026 20. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Plante, et résolu à l’unanimité des membres présents de clore la présente séance à 19h28.

Madame la mairesse demande le vote.

Barbara Paillé, mairesse

Jacques Bussièrès, directeur général,
greffier et trésorier par intérim

« Je, *Barbara Paillé, mairesse*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du *Code municipal* ».

Barbara Paillé, mairesse